



HESPUL

Les collectivités face au défi de l'intégration au réseau des installations photovoltaïques

Colloque Enerplan

Marine JOOS

10 septembre 2014



HESPUL • ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE

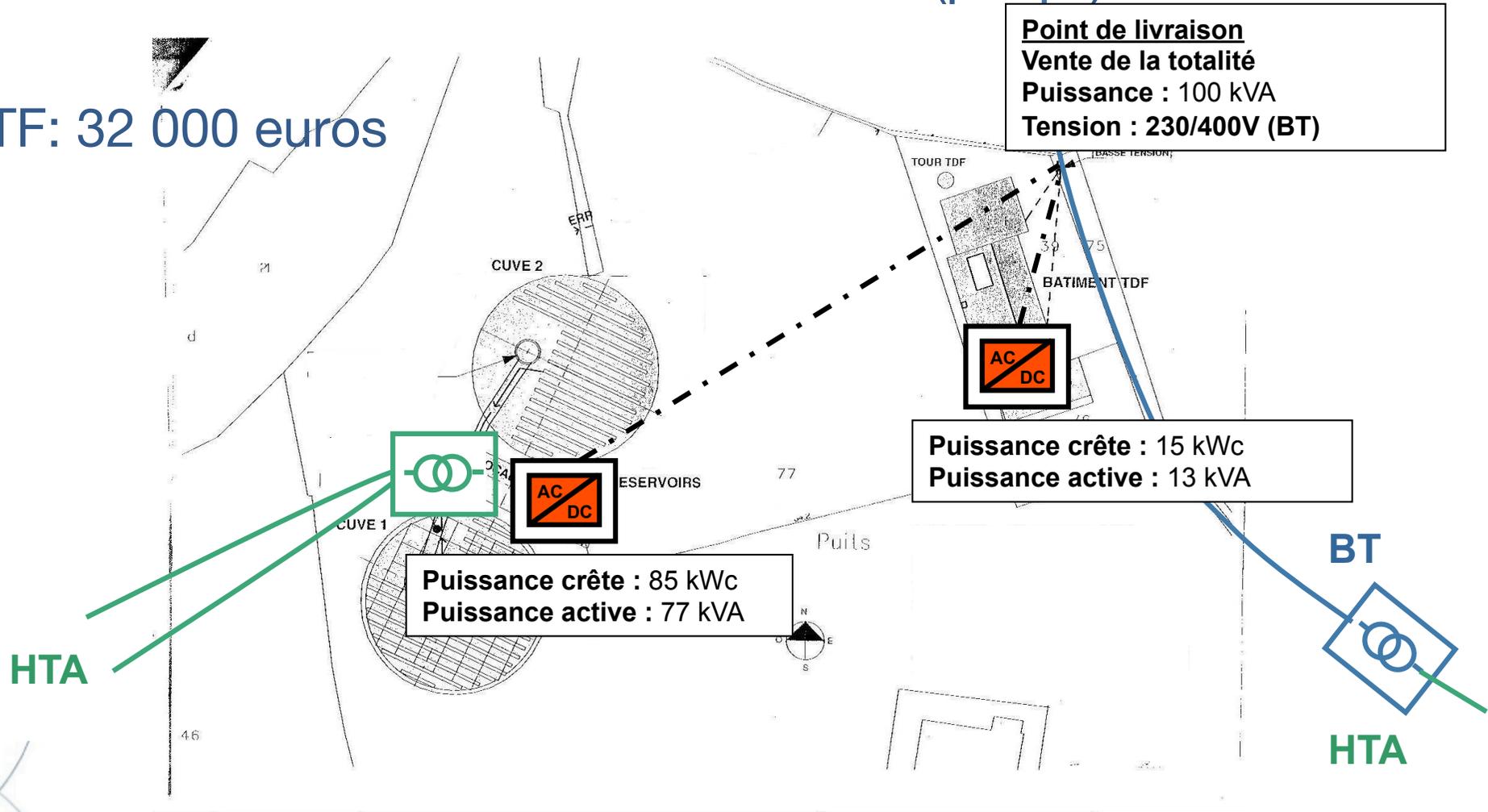
14, place Jules Ferry / F-69006 LYON • Tel : +33 (0)4 37 47 80 90 • www.hespul.org

Les collectivités sont aussi producteurs...



Le raccordement au réseau en 2006 (prévu)

PTF: 32 000 euros



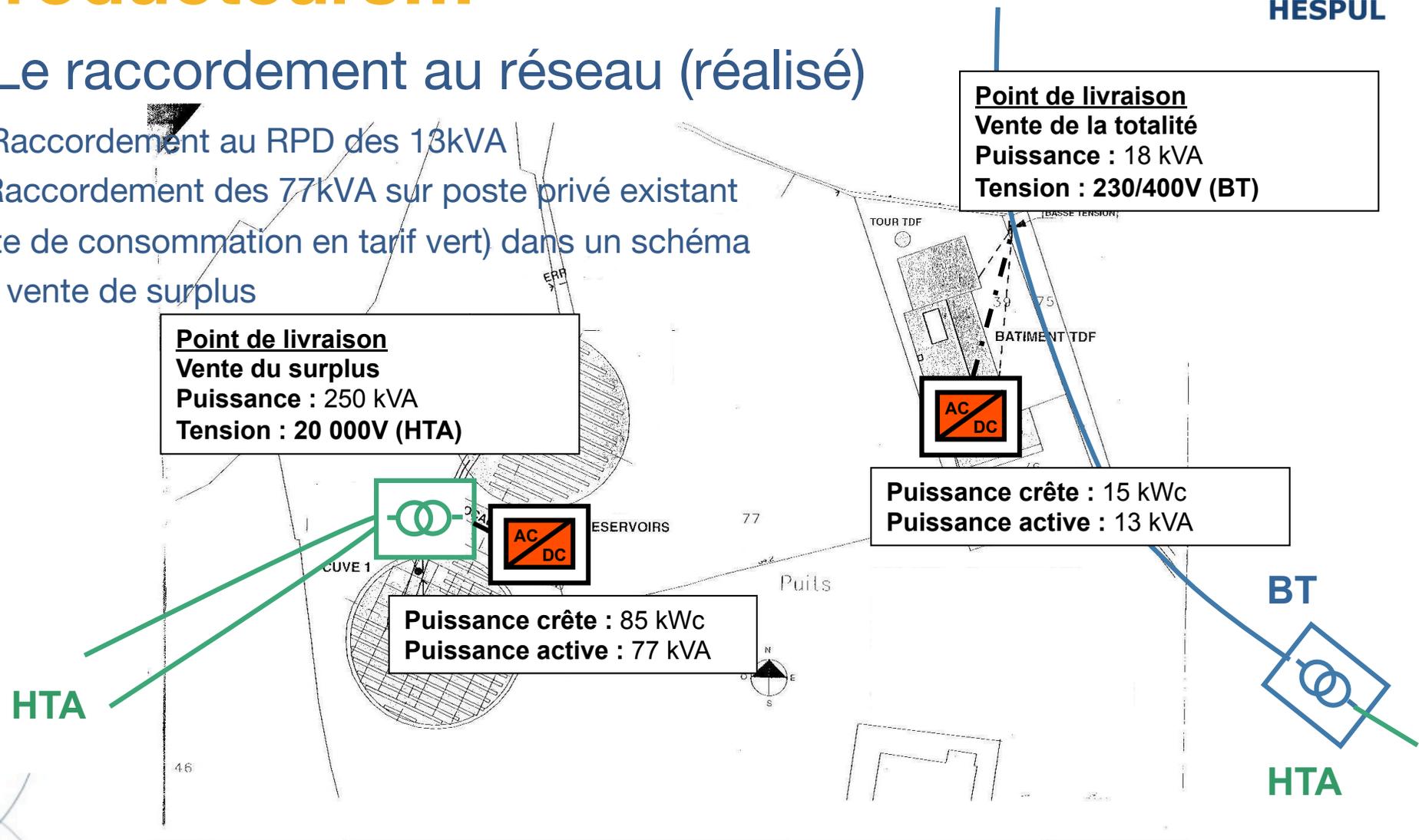
HESPUL - ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE

14, place Jules Ferry / F-69006 LYON • Tel : +33 (0)4 37 47 80 90 • www.hespul.org

Les collectivités sont aussi producteurs...

Le raccordement au réseau (réalisé)

- Raccordement au RPD des 13kVA
- Raccordement des 77kVA sur poste privé existant (site de consommation en tarif vert) dans un schéma de vente de surplus



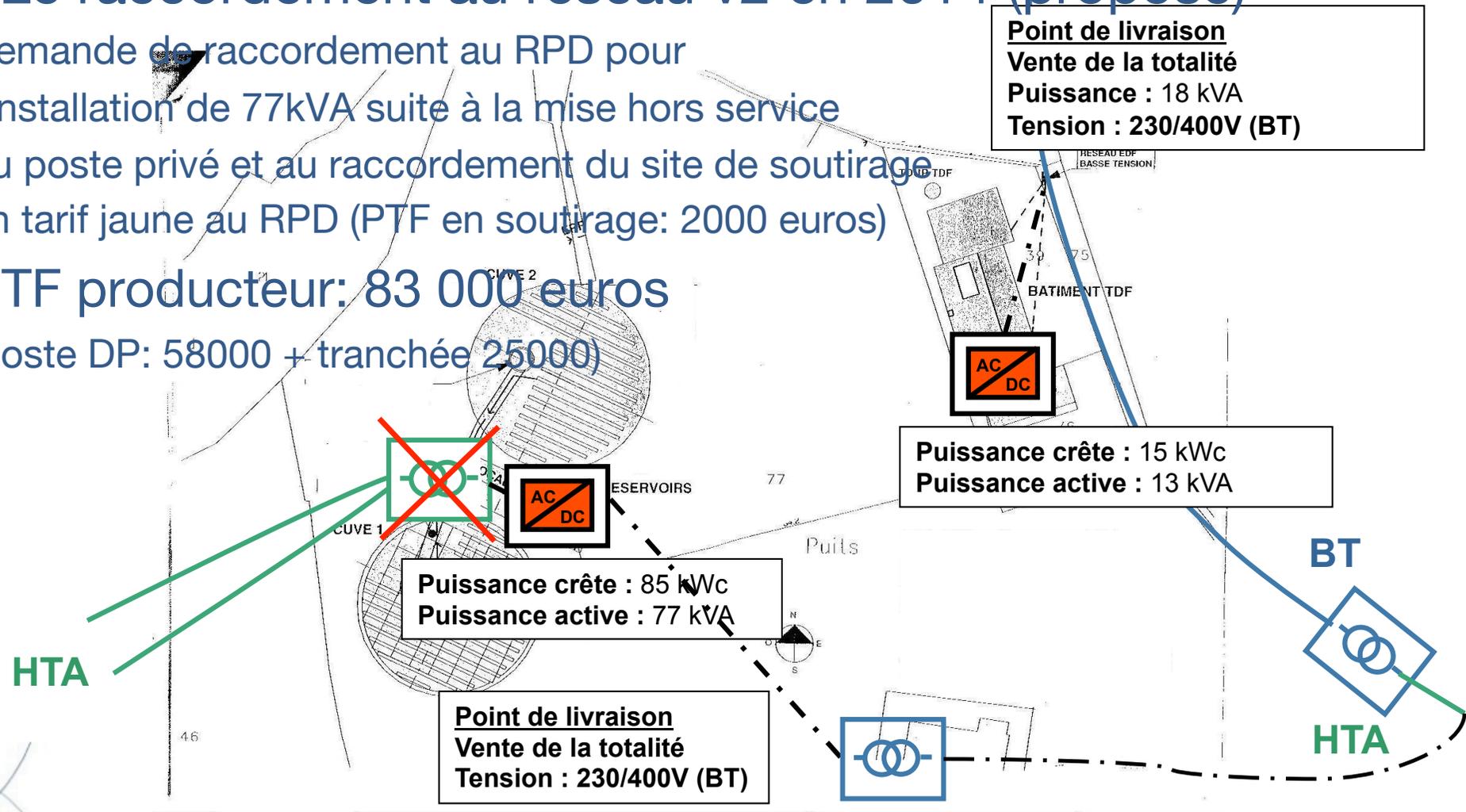
Les collectivités sont aussi producteurs...



Le raccordement au réseau v2 en 2014 (proposé)

Demande de raccordement au RPD pour l'installation de 77kVA suite à la mise hors service du poste privé et au raccordement du site de soutirage en tarif jaune au RPD (PTF en soutirage: 2000 euros)

PTF producteur: 83 000 euros
(poste DP: 58000 + tranchée 25000)

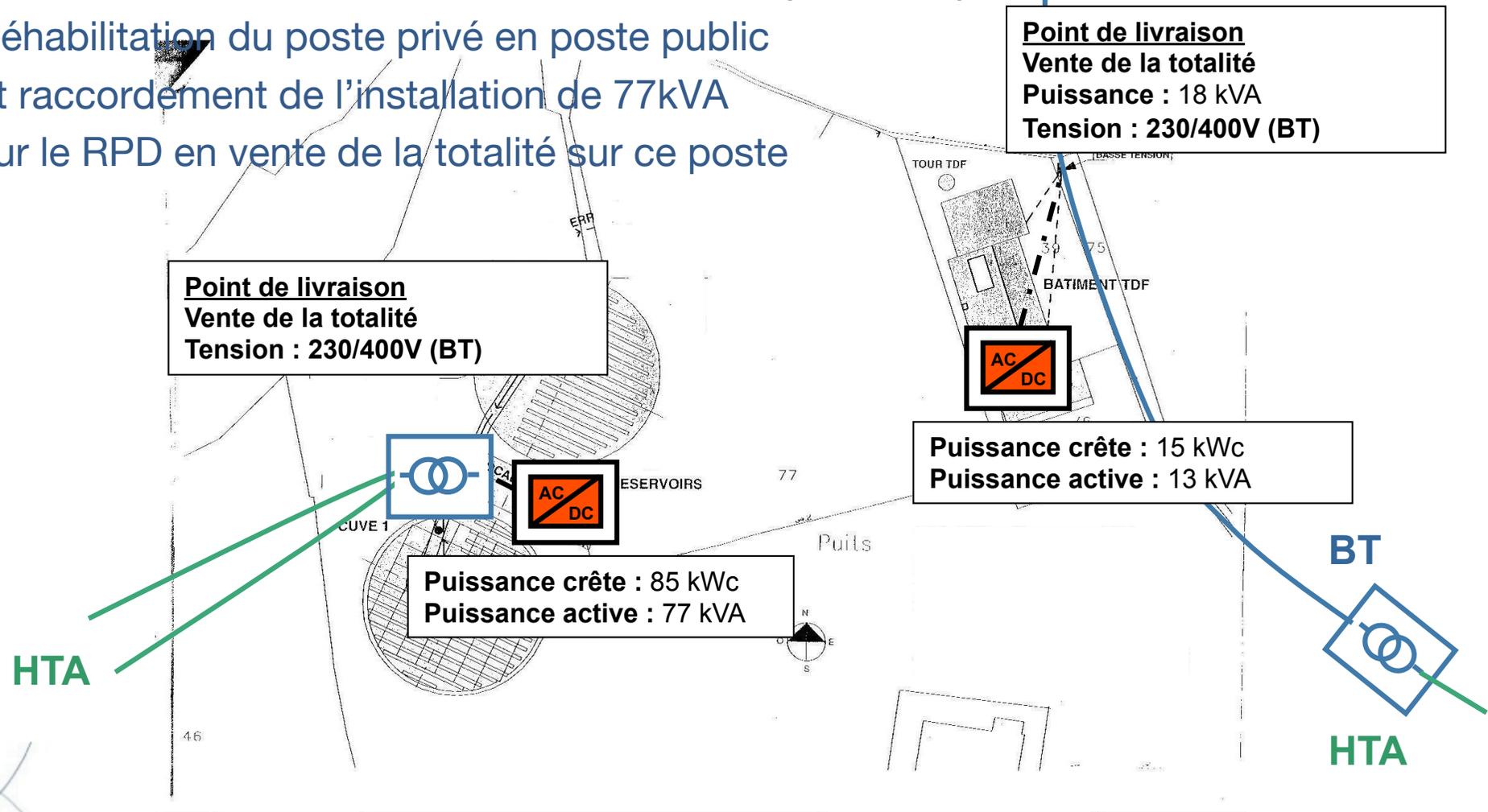


Les collectivités sont aussi producteurs...



Le raccordement au réseau 2 (réalisé)

Réhabilitation du poste privé en poste public et raccordement de l'installation de 77kVA sur le RPD en vente de la totalité sur ce poste



Avant de parler d'architectures complexes et de technologies avancées...



- plus d'intelligence est absolument nécessaire dans les **études de raccordement** et la **conception du réseau**:
 - Bien connaître les équipements et les flux
 - Evaluer les contraintes
 - Adapter le réseau
 - Etablir un abaque de solutions de raccordement

Les collectivités sont propriétaires des réseaux de distribution...



- et pourtant la loi ne leur permet pas jusqu'à présent de s'impliquer directement.
- Des étapes nécessaires:
 - Equilibrer la relation avec le concessionnaire
 - Allier objectifs EnR nationaux et territoriaux (SRCAE, PCET, TEPOS, ...)
 - Définir les objectifs des projets smart grids – les smart grids sont un moyen pas une fin en soi!

Les collectivités sont aussi planificatrices...



- et à ce titre, doivent **prendre en compte l'énergie et les réseaux dans leurs exercices de planification** de manière opérationnelle. Un défi qui nécessite:
 - Une attitude volontariste des collectivités et des GRD
 - Une compétence, fruit d'une démarche sur le long-terme
 - Une coopération entre grandes agglomérations et petits territoires

Merci pour votre attention!

HESPUL

14, place Jules Ferry

F-69006 Lyon

Tel : +33 4 37 47 80 90

Fax : +33 4 37 47 80 99

info@hespul.org

www.hespul.org



HESPUL • ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE

14, place Jules Ferry / F-69006 LYON • Tel : +33 (0)4 37 47 80 90 • www.hespul.org